

2017-01-06

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Décès du gouverneur honoraire Luc Coene

C'est avec une profonde tristesse que la Banque nationale de Belgique a appris le décès du gouverneur honoraire Luc Coene le 5 janvier 2017, à l'âge de 69 ans.

Monsieur Coene, licencié en sciences économiques et diplômé du Collège d'Europe, était entré au service de la Banque en 1973. Il avait été détaché à partir de 1979, notamment auprès du FMI et de la Commission européenne. Il a par ailleurs été sénateur, chef de cabinet du premier ministre et secrétaire du Conseil des ministres. Le titre de Ministre d'État lui avait été conféré pour les services rendus pendant de nombreuses années à notre pays au sein des instances législatives et exécutives.

Le 4 août 2003, Monsieur Coene a été nommé directeur de la Banque et, concomitamment, vice-gouverneur. Sa riche carrière a été couronnée le 1er avril 2011 par sa nomination au titre de gouverneur de la Banque.

Parallèlement à ses missions au sein de la Banque, Monsieur Coene a occupé de nombreux mandats, tant au sein de notre pays qu'à l'étranger. En Belgique, il a été, entre autres, membre du Conseil supérieur des finances, membre du Comité de stabilité financière, membre du Conseil d'administration de l'Institut des comptes nationaux et membre de la Commission de gestion du Carnegie Hero Fund. Sur le plan international, il a été membre du Conseil des gouverneurs et du Conseil général de la Banque centrale européenne, administrateur de la Banque des règlements internationaux, gouverneur du Fonds monétaire international, gouverneur faisant fonction de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de l'Association internationale pour le développement et de la Société internationale de financement, membre faisant fonction du Comité monétaire et financier international, membre du Comité des gouverneurs du G10, membre du Conseil général du Comité européen du risque systémique et membre du Comité économique et financier de l'Union européenne.

La Banque souhaite en particulier rappeler le rôle crucial joué par Monsieur Coene dans l'approche de la crise financière de 2008. Il était directement impliqué dans le combat de la grave crise de confiance qui a alors secoué le secteur bancaire dans la foulée de la crise financière européenne et mondiale. C'est précisément à compter du 1^{er} avril 2011, le jour où notre Institution s'est vu confier la responsabilité du contrôle microprudentiel des institutions financières, que le Conseil des ministres l'a nommé gouverneur de la Banque nationale. Ses remarquables dons d'organisateur ont ensuite permis l'intégration très rapide des politiques microprudentielle et macroprudentielle au sein de la Banque.

Sous sa direction, la Banque a accéléré sa réorientation stratégique d'une entreprise de production vers une entreprise de la connaissance. En tant que vice-gouverneur et gouverneur, il a posé les jalons de la poursuite du développement de notre Institution en tant que banque centrale influente et crédible.

Lorsqu'il a quitté la Banque le 10 mars 2015, il a été nommé membre du Comité de surveillance du Mécanisme de surveillance unique de la Banque centrale européenne.

Par reconnaissance de ses mérites particuliers, la haute distinction de Grand Officier de l'Ordre de Léopold lui fut attribuée l'année passée.

Notre Institution gardera fidèlement le souvenir de ce grand gouverneur, qui combinait d'exceptionnels talents intellectuels à un sens des responsabilités sans faille, aussi dans les circonstances les plus difficiles.